



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-23

Authenticité des sessions

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-23 – Authenticité des sessions (-F-)

Énoncés :

Protéger l'authenticité des sessions de communication.

Responsable : Aucun

Discussion :

La protection de l'authenticité des sessions vise à protéger les communications au niveau de la session plutôt qu'au niveau des paquets. Cette protection permet d'instaurer un niveau de confiance adéquat aux deux extrémités des sessions de communication quant à l'identité des autres parties et à la validité de l'information transmise. La protection de l'authenticité vise à protéger contre les attaques par interception, le détournement de session et l'insertion d'information erronée dans les sessions.